

RCS : GAP  
Code greffe : 0501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00251  
Numéro SIREN : 428 561 096  
Nom ou dénomination : A-B PRESS

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2023 sous le numéro de dépôt A2023/002588

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

**SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE**

**A-B PRESS**

**SARL AU CAPITAL DE 7 624 EUROS**

**DONT LE SIEGE EST SITUE**

**Route des Fauvins – Centre commercial LECLERC**

**05000 GAP**

**IMMATRICULEE AU RCS DE GAP 428 561 096**

**EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**



A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 15 septembre 2023, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La Talaudière, le 02 Octobre 2023

Commissaire à la transformation

KYLENE CONSEILS

Landry KOTTIA